



Flash Infos : Septembre 2024

AGENDA 2024

Cyclotourisme - De Montabon à Angers (Inscriptions sur liste d'attente)	10 et 11 septembre
Ensemble sur les Chemins de la Convivialité à Beaufay	Vendredi 13 Septembre
Randonnée à thème à Evian les Bains	21 au 28 Septembre 28 Septembre au 5 Octobre
Belote (Beaufay)	Jeudi 3 Octobre
Séjour ANCV à Urrugne (Inscriptions sur liste d'attente)	5 au 12 Octobre
Séjour cyclotourisme à Mûr-de-Bretagne (Inscriptions sur liste d'attente)	12 au 16 Octobre
Exposition à Parigné l'Evêque	12 au 20 Octobre
Sortie mycologique à Jupilles	Vendredi 11 Octobre
Sortie mycologique à Rouessé Fontaine	Mercredi 16 Octobre
Sortie mycologique à Saint Symphorien	Mardi 22 Octobre
7 ^{ème} finale de Bowling	Mardi 12 Novembre

Pour l'édition 2025, le thème du concours est "Insectes de nos jardins" (prés, campagne, villes... en France).

Pour participer, envoyez à votre Fédération départementale avant le 28 février 2025 :

- votre photo en haute définition
- vos coordonnées
- une copie de votre carte d'adhérent 2024



**CONCOURS
PHOTOS
2025**



INSECTES DE NOS JARDINS



Avec nous, la vie
associative devient
un plaisir



La prudence, meilleure alliée contre les cyberattaques

Quelques explications pour commencer

Le *hacking* est le fait de s'introduire dans le système informatique d'autrui afin d'en prendre le contrôle. Le **phising** ou « **hameçonnage** » consiste à obtenir des informations personnelles en faisant croire à un internaute qu'il se situe sur un site qu'il connaît. Quand au **ransomware** « rançongiciel », il consiste à s'introduire sur le système, le chiffrer pour le rendre inaccessible et demander une rançon en échange de restitution.

Se prémunir

En matière de cybersécurité, la première des défenses est la prudence. Vous devez vérifier régulièrement que le système et son antivirus sont à jour pour utiliser un ordinateur depuis un compte utilisateur.

Il est prudent de ne pas traiter de données sensibles depuis des réseaux wifi dans les lieux publics. Par exemple, créer des mots de passe et les changer d'un site à l'autre, ne pas oublier de sauvegarder régulièrement les données, même si elles sont déjà stockées sur un cloud. Il est conseillé de faire 3 copies, 2 stockées sur des supports différents et 1 hors site.

Les associations sont d'autant plus exposées à ce risque qu'elles sont en moyenne moins protégées et plus « naïves ».

Pour tout règlement, le site est sécurisé (url commençant par https). Il faut également se méfier des expéditeurs.

Gérer la crise

En cas de rançongiciel, ne jamais céder à la demande de rançon. Pour toute attaque, le premier réflexe sera de débrancher la connexion internet, d'effectuer une sauvegarde et d'éteindre l'ordinateur, sans pour autant effacer les preuves de l'attaque. Ne pas oublier d'aller porter plainte, en appuyant la démarche par des copies d'écran des attaques.

L'association devra informer ses membres ainsi que ses partenaires à l'externe de la cyberattaque, leur donner des consignes de protection pour ne pas étendre les dégâts. Ensuite, il faudra mettre en place des solutions de corrections durables, puis remettre tout en état de manière graduelle.